



Yvelines à gauche

journal d'information des Socialistes des Yvelines

Éditorial

Le Parti socialiste travaille et même certains y travaillent beaucoup.

Au delà d'une certaine mode journalistique qui consiste à stigmatiser les socialistes sur leur manque de clarté, leur apparente cacophonie, leurs supposées batailles souterraines et incessantes, les socialistes ont décidé de travailler. Et en particulier de travailler sur les éléments de fond de leur pensée.

Pour une fois, ce travail n'est pas directement en relation avec une élection à venir; ni élection interne, ni élection externe. C'est donc en grande liberté et sans tabou que les socialistes peuvent progresser.

Après les séquences du Forum de la Rénovation de novembre et décembre 2007, consacrées respectivement aux thèmes « *Les socialistes et la nation* » et « *Les socialistes et le marché* », le thème de janvier 2008 sera « *Les socialistes et l'individu* ».

C'est une vraie discussion de fond:

D'un côté la droite, libérale par la voix de Nicolas Sarkozy, a fait de la société des individus sa référence principale.

De l'autre côté, notre analyse de gauche, de la société, a longtemps été posée en termes de classes sociales. En conséquence, nous avons du mal à nous adresser directement à l'individu, voire même à traiter de l'individu.

Si nous le faisons, en général, nous mettons en avant un individu solidaire qui sait que les libertés et les droits ont besoins de règles ; qu'une société, une ville, une entreprise... ne sont pas qu'une collection d'individus.

Nous devons faire le point sur notre conception en s'interrogeant sur la manière de concilier des politiques porteuses de priorités sociales claires, avec un discours adressé aux individus. Mais il faut le faire également de manière concrète. Car l'individualisme est aussi une réalité contrainte dans notre société, par l'organisation nouvelle du travail, par les évolutions sociales et culturelles, par les effets des nouvelles technologies...

Pour lancer la discussion, notre camarade Harlem Désir, exerçant un mandat de député européen, donnera sa réponse aux questions suivantes :

- La gauche « égalitariste et qui étouffe les libertés », voici comment la droite nous présente. Comment déconstruire ce renversement de concept ?
- L'égalité des chances : cette valeur très importante, et que nous développons et défendons depuis des lustres dans nos textes, met les individus sur la même ligne de départ, sans leur assurer les conditions d'arrivée, ni même les moyens d'avancer. Comment aller vers l'égalité tout court (à ne pas confondre avec l'égalitarisme) ?
- Que racontent sur ces points les autres socialistes en Europe ?

Apporter vous-mêmes vos réponses à ces questions, participez au 3e Forum fédéral sur « Les socialistes et l'individu », aura lieu le 11 janvier 2008 à Mantes-la-Ville. Retenez votre soirée, nous vous attendons !

Georges TERRIER

Secrétaire fédéral chargé de la riposte,
des argumentaires et des forums

N°17

**Engagez vous !
Adhérez au Parti Socialiste**



Sommaire

Le Parti socialiste travaille et même certains y travaillent beaucoup.	1
Universités : Une réforme inachevée, déjà contestée.	2
Les Rencontres territoriales	4
L'avenir de nos parents précarisé dans le Sud-Yvelines ?	5
Chez Veolia, on a la frite !	5
Zone d'activités de Vélizy : les incertitudes sur les transports collectifs levées ?	5
Préparer les municipales	5
Diner "solidaire"	5
Des livres à offrir à nos (petits)enfants	6

Fédération du Parti socialiste

47 rue Aristide Briand
78130 Les Mureaux.
Tél : 01 34 92 01 85

<http://www.parti-socialiste-78.info/fede/>

Rédaction : Dominique DARIO, Jacques CHESNAIS, Claire CABOCHE, Jean-Paul BILLON, Georges TERRIER

Pour écrire à Yvelines à gauche :
yag@parti-socialiste-78.info

Universités : Une réforme inachevée, déjà contestée.

La réforme est nécessaire.

En Mars 2000, les chefs d'Etat européens s'étaient fixé comme objectif de faire de l'Union Européenne, « l'économie de la connaissance la plus compétitive et dynamique du monde d'ici à 2010 ».

A l'aube de l'année 2008 force est de constater que le résultat n'est pas à la hauteur des ambitions annoncées. La crise du CPE au printemps 2006 a permis aux étudiants et lycéens de manifester leur malaise dans l'université : précarité des situations (logement, santé, jobs, stages, niveau de vie...), conditions de réussite (bibliothèques, parc informatique, faible encadrement...) mais aussi le manque de débouchés professionnels viables après l'obtention d'un ou plusieurs diplômes.

Après la parution du classement international de Shanghai l'enseignement supérieur français semble d'ailleurs non compétitif. Les « déclinologues » néolibéraux s'emparent encore une fois d'un élément de comparaison favorisant le modèle anglo-saxon pour imposer leurs idées dans le débat public. L'opinion publique et une bonne partie du monde universitaire intègrent ainsi la prétendue nécessité de ces réformes.

A la fin de l'année 2006, le rapport Hetzel « de l'Université à l'emploi » donne des pistes pour répondre aux problèmes du système universitaire. Il préconise une mutation vers le modèle anglo-saxon : autonomie financière, sélection des étudiants, frais d'inscription élevés, renforcement de la place de l'entreprise dans l'université, direction managériale, enseignement supérieur efficace à plusieurs vitesses. Lors des débats autour de ce rapport il y eut un quasi-consensus sur ces orientations... sauf pour les principaux syndicats étudiants et plusieurs chercheurs.

Il est intéressant de noter que lors des campagnes électorales de 2007, les quatre principaux candidats défendent une réforme de l'université consistant à accroître leur autonomie. En effet, le principe d'autonomie des universités existe déjà depuis novembre 1968, avec les lois « Edgar Faure », confirmée par la loi Savary de 1984 aujourd'hui en vigueur.

Depuis l'élection de Nicolas Sarkozy, Valérie Pécresse est en charge de cette réforme.

Aspects politiques de la loi LRU.

Dès le mois suivant l'élection présidentielle, une phase de négociation sociale commence. Avec la méthode habituelle, le gouvernement met la barre de la réforme très haute, pour que les syndicats opposés à l'esprit de la réforme (ici basée sur le rapport Hetzel) se contentent d'un contenu allégé de celle-ci. Ainsi l'UNEF, premier syndicat étudiant classé à gauche, acte de la négociation tout en regrettant le rapport de force en défaveur des organisations étudiantes, car ce sont les vacances d'été.

Au Parlement est adoptée selon la procédure d'urgence la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, appelée « loi LRU » ou « loi d'autonomie ». Lors des débats parlementaires, la gauche dénonce une loi ne couvrant pas l'ensemble de la problématique et le manque de financements publics. Ce à quoi la droite répond qu'elle ne veut pas financer un modèle qui ne fonctionne pas, et que cette loi n'est que la première étape avant quatre autres réformes. On doit néanmoins reconnaître quelques innovations et réussites : les licences et masters professionnels, les IUT et la formation d'ingénieurs, et ce avec un budget contraint.

La problématique financière.

La question budgétaire est fondamentale, car le système universitaire et de recherche français est caractérisé par un sous-financement patent et unanimement reconnu. La France y consacre 1,1% de son PIB, les pays de l'U.E 1,4%, de l'OCDE 1,7%, les USA 2,7%. D'autre part l'Etat consacre 10 170 euros par lycéen, 13 160 euros par étudiant des grandes écoles, et seulement 6 700 euros par étudiant à l'université (contre 9 000 euros en moyenne dans les autres pays de l'OCDE)¹. De plus il est nécessaire de créer

des postes puisque la France est au 18^e rang, sur les 23 pays de l'OCDE pour le taux d'encadrement dans l'enseignement supérieur.

Il y a donc un retard important et on ne saurait raisonnablement instituer une réforme d'ouverture aux financements privés sans un investissement majeur de l'Etat Français.

Pourtant le gouvernement se félicite, en août, d'investir 5 milliards d'euros supplémentaires en 5 ans pour accompagner la réforme, conformément au programme présidentiel. L'UNEF estime, pour sa part, que 20 à 30 milliards d'euros supplémentaires constituent une base pour rattraper le retard et financer la réforme. Après le déclenchement d'un mouvement étudiant et le durcissement du conflit (blocages, tensions), la Ministre promet alors 15 milliards d'euros supplémentaires, mais il n'y a rien dans le collectif budgétaire (loi de finance rectificative), et la part des déductions fiscales pourrait être très importante, ce qui signifierait en fait un désengagement de l'Etat.

Le système des dotations de fonctionnement serait à revoir, pour une meilleure solidarité entre les universités.

Les principales sources de financement des universités après la loi LRU :

- *Financement public, par projets et par structures.*
- *Partenaires contractuels : prestations de service de recherche appliquée, formation continue, apprentissage.*
- *Fondations à but non lucratif dans le cadre de dispositifs d'intérêt général avec incitations fiscales.*
- *Usagers contribuant au coût de leur formation.*

La présidentialisation du mode de gouvernance.

Chaque organisation humaine connaît un dilemme entre démocratie et efficacité. La tendance actuelle, accentuée par Nicolas Sarkozy, met l'efficacité en priorité.

C'est pourquoi un aspect essentiel de la loi LRU est d'augmenter les pouvoirs du président d'université, tout en minorant ceux des contre-pouvoirs, en particulier les instances collégiales (CA, CEVU...) représentatives des acteurs du système universitaire (enseignants-chercheurs, étudiants, personnels IATOSS, acteurs extérieurs).

Le Conseil d'Administration, auparavant constitué de 30 à 60 personnes, passe de 20 à 30 personnes pour plus de rapidité dans le processus décisionnel - la fourchette s'explique par l'autonomie des universités en la matière. La majorité n'est plus aux 2/3 mais absolue et la part des étudiants et IATOSS baisse au profit des personnalités extérieures, principalement issues des

¹ J-L DUPONT, Sénateur UDF, « Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles sur le projet de loi relatif aux libertés des universités », p28.

entreprises. En contrepartie, la part des étudiants (du 3^e cycle donc à partir du Master) augmente dans les autres Conseils, mais ces instances de proposition deviennent des instances consultatives.

La loi prévoit aussi un élargissement des compétences du président qui en font un véritable manager.

Quelques aspects positifs de la loi LRU.

Pour répondre au problème du chômage des jeunes diplômés, l'article premier de la loi LRU complète la mission de l'enseignement supérieur par « l'orientation et l'insertion professionnelle ». Cependant, le nombre de postes au concours de conseiller d'orientation baisse depuis de nombreuses années. Concernant l'insertion professionnelle des étudiants, le rapprochement avec le monde professionnel devrait avoir des effets positifs, notamment avec l'adaptation des formations et la possibilité de financement par des fondations (privées ou parapubliques) à but non lucratif, ce qui améliorerait considérablement les conditions d'études aujourd'hui non satisfaisantes.

Dans un objectif de visibilité internationale et de mise en commun des ressources, l'article 2 favorise les fusions des universités, qui pourraient passer de 85 à 40.

L'université devient propriétaire des biens et de l'immobilier universitaire, et doit négocier avec les collectivités territoriales quand celles-ci sont propriétaires (Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines par exemple).

La gestion des ressources humaines revient au Président d'Université.

Ces dernières dispositions devraient permettre de réaliser de substantielles économies budgétaires.

Quelques positions critiques des étudiants hostiles à la LRU.

- **La démocratie.** Le principe de représentation des étudiants dans le système décisionnel est mis à mal avec la présidentialisation du mode de gouvernance inscrit dans la loi LRU.

- **La démocratisation de l'enseignement supérieur et l'égalité.** Le principe de sélection des étudiants n'est plus interdit par la loi, et pourrait porter atteinte au droit à la formation après le baccalauréat.

Certaines filières de Sciences Humaines et Sociales ne constituent pas des pôles de compétitivité pour les investisseurs privés. L'étude de ces matières serait restreinte à quelques universités bien cotées, tandis que la majorité des autres seraient abandonnées au profit de licences professionnelles jugées plus rentables et gage d'une meilleure insertion professionnelle.

Face à cette crainte, ces étudiants demandent un engagement financier de l'Etat. Sinon, outre la raréfaction de ces filières, les universités devront augmenter les frais d'inscription, certes faibles en France (environ 5% des recettes), mais qui constituent dans le modèle anglo-saxon un frein à la démocratisation et favorise l'élitisme et l'excellence de l'enseignement supérieur. Mais la philosophie de l'éducation en France vise à en faire un ascenseur social censé atténuer la reproduction sociale.

- **L'autonomie des universités** dans le débat public n'est pensée que par rapport à l'Etat. Or, selon l'adage « qui paie décide » et la réforme du mode de gouvernance, les universités seront de plus en plus dépendantes des marchés et du bon vouloir des investisseurs, à moins que l'Etat n'investisse suffisamment, dès lors le financement privé ne serait que du « bonus », non pas une nécessité comme le souhaite les initiateurs de la réforme. De plus, le poste de président de l'université est désormais ouvert à tout intervenant enseignant, même issu de l'extérieur de l'université. Il y a donc une possibilité assumée d'influence sur la recherche, la pédagogie, l'université devenant une école de pré-emploi en entreprise.

- **L'autonomie des étudiants.** Face à l'emprunt, à la dépendance familiale ou des bourses, il y a nécessité de réfléchir à un salaire social de formation, ou allocation d'autonomie, et de réorganiser de ce fait le CROUS. A l'exemple du système danois, où les étudiants se voient attribuer 400 euros mensuels sans conditions de ressources pour qu'ils puissent consacrer l'essentiel de leur temps à étudier. Contrairement à l'idée reçue selon laquelle les étudiants ne connaissent pas le monde du travail, un étudiant sur deux à l'année travaille pour financer ses études, avec des conséquences sur l'échec scolaire, et un étudiant sur trois vit sous le seuil de pauvreté.

Bilan actuel des mobilisations étudiantes

Après le vote de la loi LRU, Valérie Pécresse annonçait que la réforme votée était non négociable et qu'il n'y avait pas de moyens financiers supplémentaires

possibles. Or, le rapport de force instauré a permis aux organisations syndicales représentatives des étudiants d'obtenir des réponses sur les revendications, le 27 novembre dernier. Ils portent sur des moyens financiers supplémentaires et une amélioration des conditions de vie et d'étude des étudiants :

- 15 milliards d'euros en 5 ans de budget supplémentaire pour l'Université.
- 11 millions supplémentaires pour le logement social.
- 5 millions supplémentaires pour les IUT.
- Création d'un 6^e échelon de bourse.
- Une circulaire aux présidents d'université pour que l'orientation active au lycée ne soit pas une sélection.
- Création d'un groupe de travail avec la mission d'assurer un cadrage national des diplômés.
- Harmonisation par le haut des conditions d'examen (compensation annuelle rétablie).

On peut légitimement s'interroger sur la véracité de ces promesses : ce ne serait pas la première fois qu'un ministre fasse des concessions pour faire cesser un conflit social et ne tienne pas ses promesses². D'autant plus qu'un remaniement ministériel est envisageable dans le courant de l'année 2008. C'est pourquoi le bilan est mitigé, tout comme l'évolution du mouvement étudiant : entre vigilance et radicalité.

Conclusion.

La première étape de la réforme des universités que représente la loi LRU est une réforme faite dans l'urgence, sans réel dialogue social, non financée, ne réglant pas les problèmes de fond. Ce n'était pas à la démocratie mais aux dysfonctionnements qu'il fallait s'attaquer.

Une autre génération d'étudiants, après le retrait du CPE, a compris que face au gouvernement, seule la radicalité et le conflit social permettent d'améliorer les conditions de la réforme. Il est regrettable que le caractère contradictoire et pluraliste de la concertation et du débat public ne soient pas assurés, comme dans bien d'autres domaines. Le règlement du conflit par l'utilisation des forces de l'ordre et le problème de l'indépendance des médias dans le traitement de l'information restent ainsi encore posés.

La prise en compte de l'enjeu de la connaissance et de l'innovation dans une économie mondialisée devrait pourtant être traitée autrement.

² Le 6/11 sur Canal+, à propos de la vente de capital d'EDF pour financer les promesses, Valérie Pécresse affirmait : « 3,7 milliards d'euros représentent une source sûre pour la réforme ». Parce que les 11,3 milliards restants ne sont pas assurés ?

Les Rencontres territoriales

Fadéla Amara a décidé, pour l'élaboration de son plan banlieue « Respect et égalité des chances », d'utiliser un rapport direct avec la population. Elle a alors créé un blog du Ministère, un blog Skyrock et des rencontres des acteurs de la ville sur tout le territoire. Trois villes des Yvelines ont reçu les Rencontres, Ecquevilly, Achères et Saint Quentin en Yvelines. Je vais vous présenter les événements pour les deux premières villes, ayant perdu courage pour la troisième.

A Ecquevilly, c'est parti d'une bonne idée, des membres du gouvernement se déplaçant sur les territoires à la rencontre des acteurs de la politique de la ville, ce n'est pas tous les jours que ça arrive !

Seulement voilà, l'idée de ce diagnostic était peut-être excellente, mais quand on rentre dans le concret, elle est restée stérile.

Pourtant des moyens modernes ont été mis en œuvre, de l'ouverture d'un forum sur le net, à la mise en place d'ateliers de quelques heures qui se voulaient représentatifs de l'ensemble des acteurs, jusqu'à leur synthèse faite en quelques minutes et rapportée par des professionnels non aguerris à cet exercice, la récolte fut des plus médiocre, malgré leur projection en live sur grand écran.

Même le débat avec la salle a été tronqué, les organisateurs se sont laissé déborder par le public plus nombreux et plus hétérogène que prévu. Le discours de clôture de Fadéla Amara n'a pas rendu compte de l'effort déployé par les intervenants, il nous a seulement démontré que tout était ficelé à l'avance. Son langage proche de celui de la rue n'a pas réussi à faire changer d'avis les auditeurs.

A Achères, même conclusion, au bémol près, la Ministre déléguée avait abandonné l'animateur, le journaliste Philippe Dessaint, à la salle plus choisie et c'est lui qui, devant sa solitude, s'est abaissé à reprendre son registre de langage au grand dam des Préfets, Inspecteur d'académie, élus locaux ou nationaux, et public averti mais navré, présents dans la salle.

Comment peut-on imaginer qu'il ressortira de la matière innovante pour construire un véritable projet de politique de la ville, en adéquation avec les besoins des citoyens de ce territoire, qui en ont pourtant terriblement besoin !

Les rencontres territoriales, c'est simple, voilà ce qui en est ressorti, et voilà leurs limites :

Emplois et égalité des chances

- Accompagnement individualisé des 16-25 ans les plus en difficulté par des réseaux de contact ✓ L'opération TRACE devenu CIVIC est très mal utilisée
- Accompagnement de proximité pour la mise à l'emploi dans le secteur marchand ✓ Les emplois aidés existent mais l'accompagnement est souvent oublié
- Répondre au besoin d'alphabétisation (offre linguistique) ✓ Les associations dispensant l'alphabétisation manque cruellement de moyens

L'éducation et la réussite

- Ouvrir l'école à l'entreprise dans les quartiers ✓ Les stages existent mais pas règlementés ...
- Le renforcement du lien école-famille ✓ Des initiatives existent depuis longtemps ...

Le désenclavement et la fin de l'isolement des quartiers

- Faire du projet urbain le projet des habitants ✓ Quelle organisation de la concertation ?
- Revue générale des systèmes de concertation ✓ Quelle marge de manœuvre ?
- Réorganiser les dessertes locales en transport collectif ✓ Le STIF est en marche !

La sécurité et la citoyenneté

- Journées citoyennes ✓ Proposée par la gauche depuis longtemps ...
- Exploitation des mains courantes par les médiateurs ✓ Quels médiateurs, quelle formation, quelle respect du secret professionnel ?

Il y a encore du chemin à faire pour présenter un projet de politique de la ville cohérent et adapté à l'ampleur de la tâche révélée de nouveau avec les événements de violences urbaines de Villiers le Bel.

Quand on sait que les crédits de la politique de la ville, avec l'ACSE pour le fonctionnement et les interventions, représentent 0,36% du budget de l'État pour 10 millions d'habitants, soit 1/6 de la population française, hors investissement avec l'ANRU. La question se pose alors de savoir qu'aucun plan ne sera à la hauteur des enjeux.

Encore un exemple d'incohérence : sur les postes adultes relais "jeunes", il en existe aujourd'hui 4200 qui coutent 84 millions d'euros sans la formation, Fadela Amara veut en "ouvrir" 10 000 supplémentaires ... calculez combien ça fera et pas un sou dans la loi de finances ! Mais un autre problème crucial se pose, il faut changer la loi pour embaucher les 25-30 ans dans ce cadre très spécifique : les adultes relais doivent résider en ZUS ... ce que veut faire Fadela Amara c'est des emplois jeunes de "grands frères", dont même Cardo, qui en a été l'initiateur il y a une dizaine d'années, avoue maintenant l'échec. Encore une fois, « la charrue passe avant les bœufs », les effets d'annonces masquent le manque évident d'anticipation et de professionnalisme.

Le gouvernement prévoit de faire un plan banlieue en 2008 quand la loi de finance a été votée et qu'il n'y a manifestement pas d'argent, au vu de la différence entre la loi de programmation pour la cohésion sociale et l'égalité des chances de janvier 2005 et la loi de finance, sur un programme comme "la réussite éducative" dont tous les élus locaux de droite comme de gauche reconnaissent l'utilité et la performance :

En millions d'€	2005	2006	2007	2008	2009
Loi de programmation	64	114	411	411	411
Loi de finance	34	90	94	94	

Il y a du chemin à faire pour présenter un projet de politique de la ville cohérent et adapté à l'ampleur de la tâche. Pourtant, suite aux nouveaux événements de violences urbaines à Villiers le Bel et dans plusieurs autres cités, moins médiatisés mais bien présents sur les territoires, nous devrions être novateurs dans le domaine de la politique de la ville. C'est un des enjeux pour construire la société du futur, nous ne pouvons pas mener une politique de l'autruche ni minimiser les besoins ! Vous pouvez retrouver les infos sur le site <http://www.pourmaville78.com/>

L'avenir de nos parents précarisé dans le Sud-Yvelines ?

Il existe dans notre département plusieurs réseaux de santé, dont l'un, le CARMAD travaille sur Plaisir, Saint-Quentin-en Yvelines, ...

CARMAD, association Loi 1901, est un réseau de santé gériatrique de ville pour aider au maintien et au retour à domicile de la personne âgée de plus de 60 ans, ayant besoin d'aide, quel que soit l'état cognitif, avec l'accord du médecin traitant, du Patient et/ou de la famille. CARMAD propose alors un maintien sécurisé, un suivi, un contact permanent, une coordination. Actuellement il prend en charge plus de 500 personnes dont la moyenne d'âge est de 79.8 ans.

Or la diminution de la subvention 2007/2008 accordée par la caisse d'assurance maladie URCAM-ARH - moins 43 % du financement antérieur - leur a été notifiée définitivement et sans appel le 30 octobre, sans aucun espoir d'un complément pour finir 2007.

Ce réseau, faute de financement, risque de fermer ses portes, laissant par force à l'abandon les personnes âgées qu'il avait prises en charge. A l'heure où tout le monde parle maintien à domicile, où notre Président de la République fait sa "com" sur le Plan "Alzheimer", comment cela est-il possible???

Visitez le site www.carmad.fr, tout y est expliqué. Soutenez-les, c'est l'avenir de nos parents qui est en danger.

Chez Veolia, on a la frite !

Une filiale de Veolia construit une usine de biocarburants à Limay dans les Yvelines, qui devrait fabriquer dès 2009 du biodiesel à partir des graisses usagées collectées dans les restaurants et dans les cantines.

Sarp Industries, une filiale de Veolia Propreté devrait donc produire 45.000 tonnes de biodiesel par an, grâce à la valorisation des déchets graisseux. Une autre filiale de Veolia Propreté, Ecogras, est donc chargée de collecter les fûts d'huile chez les restaurateurs et cantines partenaires du projet. L'huile ainsi collectée sera ensuite traitée afin d'en éliminer l'eau, déchets et autres impuretés issues de la cuisson. Une fois purifiée, on y ajoutera enfin de l'huile de colza. Le carburant ainsi obtenu devrait alimenter les réservoirs d'une partie des bus urbains et camions bennes de Veolia.

Zone d'activités de Vélizy : les incertitudes sur les transports collectifs levées ?

Lors de la création de la zone d'activités de Vélizy, dans les années 1970, un accès en métro sur le plateau avait été promis. Il n'a jamais vu le jour. Les salariés, de plus en plus nombreux à venir y travailler (ils sont aujourd'hui 27 000), ont dû se contenter des bus mis à leur disposition par leur entreprise, des cars de la société Gaubert, ou de quelques bus RATP. Mais la zone a toujours été insuffisamment desservie, malgré quelques améliorations apportées au fil des années, toujours en retard par rapport à l'évolution de la fréquentation.

Depuis que la société Gaubert a été reprise par Connex, devenue Veolia, les conditions de transport se sont dégradées : cars mal entretenus, nombreuses rotations supprimées ... En octobre, la société Veolia annonçait qu'elle cesserait toute activité sur la zone après le 31 décembre 2007, sous prétexte que le réseau n'est pas assez rentable. Le risque était d'une "vente à la découpe" du réseau ! Le 6 décembre le Syndicat des transports d'Ile-de-France attribuait 90% du réseau à la société Devillairs, une filiale de Keolis, le restant revenant à la SAVAC. Les transports collectifs semblent donc sauvés sur la zone d'activités de Vélizy ... Reste à mettre en œuvre ... enfin ...des améliorations indispensables pour un transport public de qualité !

Préparer les municipales

Dans la perspective des élections municipales de 2008, le groupe local de l'Union féminine civique et sociale (UFCS) propose aux femmes une formation qui vise à les préparer à la vie municipale.

Module "Gestion municipale" (3 jours: Vendredi 11, samedi 12 et lundi 14 janvier 2008)

- ✓ Qu'est-ce qu'une commune ?
- ✓ Les élections municipales (être électeur(trice) et candidat(e); campagne électorale; modes de scrutin)
- ✓ Le statut de l'élu
- ✓ Le conseil municipal, le maire (attributions et fonctionnement; cheminement d'une décision municipale)
- ✓ Le budget
- ✓ Les partenaires de la commune (les acteurs publics locaux; les marchés publics; l'intercommunalité)
- ✓ La démocratie locale
- ✓ Urbanisme et logement (loi SRU; politique de la ville)

Module "Développement de la performance individuelle" (2 jours Jeudi 24 et vendredi 25 janvier 2008)

- ✓ Définition d'un projet personnel : motivations, argumentation
- ✓ Les clés de la communication interpersonnelle et de la confiance en soi
- ✓ Les techniques d'expression orale face à un groupe
- ✓ La gestion des objections et des situations embarrassantes
- ✓ La gestion des conflits, individuels ou de groupes
- ✓ Plan personnel d'actions

Renseignements et inscriptions
UFCS Maurepas-Saint-Quentin-en-Yvelines - Tél. : 01 34 82 64 05
e-mail : ufcsmsq@wanadoo.fr
www.ufcs.org

Sortir

Diner "solidaire"

Dans un restaurant qui emploie 12 personnes handicapées ! Le seul restaurant de ce type dans les Yvelines et "une manière de montrer que les personnes handicapées peuvent embrasser tous les champs professionnels" explique le directeur de l'établissement

Restaurant Le douze heure, 1 rue Gaston Monmousseau - 78190 TRAPPES - Tel : 01 34 82 95 60

Des livres à offrir à nos (petits)enfants

Vous avez ratés ces livres pour Noël, vous pouvez encore les offrir durant toute l'année ...

A partir de 5 ans

Au panier de Henri Meunier (texte) et Nathalie Choux (ill., Éd. du Rouergue, octobre 2004 - Album à partir de 5 ans

Livre sur la différence, les conséquences d'un État policier, sur le droit de libre circulation et de résidence. Dans un parc, une femme noire, un chat vert et un drôle d'oiseau sans papiers d'identité se font arrêter par la police ... Un jeune garçon semblant être "bien de chez nous" avoue, sans qu'on le lui ait demandé, ne pas avoir de papiers non plus, et monte dans le fourgon. Malin, il dénonce le soleil qui vient de l'est ; ni une ni deux, le policier l'enferme avec les autres... Tous ensemble, ils retrouvent le sourire, tandis que le policier se retrouve dans le noir... Tel est pris qui croyait prendre ! Une manière simple de dénoncer les abus d'un État obscurantiste et policier.

A partir de 6 ans

Minusman et les 100 papiers, de Nathalie Brisac, éditions Mouche de l'école des loisirs

C'est l'histoire d'un "minihéro" qui tente tout pour sauver un camarade de classe dont les origines ne conviennent pas aux policiers. Minusman et ses amis, aidés de la sorcière Yapa Plujuste, feront tout pour que Kouik et ses parents restent ici, "où il n'y a pas la guerre". Ils le feront avec imagination, justice et tolérance ce qui au final reste la plus belle des leçons. Petite aventure engagée d'un bonhomme ouvert sur les autres.

J'ai deux pays dans mon cœur, de Catherine Dolto-Tolitch et Colline Faure-Poirée, Gallimard Jeunesse, 2007

Ce n'est pas toujours facile de quitter son pays natal pour aller vivre ailleurs. On peut être mal accepté en tant qu'immigré parce qu'on est différent. Dans un nouveau pays, on rencontre des personnes bienveillantes, et d'autres qui ne veulent pas partager ou qui ont peur des différences. Mine de rien, c'est un trésor d'avoir deux pays dans son cœur.

Même les mangues ont des papiers, Yves Pinguilly et Aurélia Fronty, Rue du Monde, 2006

Momo et Khady rêvent d'aller de l'autre côté du monde, là où les mères parviennent plus facilement à nourrir leurs enfants. Mais comment faire quand on n'a ni l'argent ni les papiers ? Un jour, pourtant, ils décident de quitter leur petit village d'Afrique, cachés parmi les mangues...

9 ans et plus

L'enfant du zoo, Didier Daeninckx, Rue du Monde, mai 2004 - 10,50 euros

Depuis Cannibale et Le Retour d'Ataï, on connaît l'attachement de Didier Daeninckx pour le peuple Kanak et surtout pour le village de Canala, dont les habitants avaient été exposés derrière des barreaux du jardin d'Acclimatation lors de l'Exposition coloniale de 1931. L'auteur a vu dans cet épisode les méfaits du colonialisme et surtout les manquements à la devise républicaine. Mais au-delà, l'auteur a tissé en Nouvelle-Calédonie des liens très profonds et sa rencontre avec une jeune fille de Canala, a suscité ce texte « L'enfant du zoo », somptueusement illustré par Laurent Corvaisier. Ce récit est d'abord un livre-mémoire : celui d'Eve, une gamine de dix ans qui habite Laval. Pour son

anniversaire, ses parents lui offrent le train pour la première fois. Direction : Paris et l'Exposition coloniale (l'oncle d'Eve a participé à sa préparation)...

Il était une fois... l'histoire des femmes, Michelle Perrot, Éditions Lunes

Ce livre est le fruit de la rencontre entre Michelle Perrot et deux jeunes adolescentes, Oriane et Héloïse, qui l'interrogent sur une dizaine de thèmes. Les propos sont solidement étayés et l'historienne dit avec une grande clarté l'articulation entre situation présente et époques antérieures. Le texte doit par ailleurs une bonne partie de ses qualités pédagogiques à sa construction en forme de dialogue. Entre domaine public et espace intérieur, il est question de sujets comme « L'école et les savoirs », « Corps caché, corps montré », « La République et les citoyennes », « À la maison », ... Une Oeuvre utile, introduisant à des questionnements ou des recherches résolument actuels.

A partir de 12 ans

Entre Chien et Lou, Florence Thinar, Éditions du Rouergue, 2005

Ce livre a obtenu le Prix des Incorruptibles 2005. Un roman d'une grande invention formelle, faisant alterner deux narrations : le récit de Lou, une adolescente et, en italique, les « pensées »... de son chien. S'ils s'aiment, s'ils sont souvent sur la même longueur d'ondes, montrant alors une troublante complicité, Yuc et son humaine ont le plus souvent – et c'est jubilatoire – des points de vue très différents ! D'emblée séduit par ce procédé, le lecteur sera bientôt bouleversé par l'histoire : Lou voit inscrits dans le placard de sa chambre des prénoms, les mots « papa » et « maman ». Le papy d'à côté lui confie, entre deux longs silences, que la jeune locataire précédente qui aimait comme elle ses framboises avait « des yeux doux et peureux comme un petit lapin »... Et l'on passe de la joyeuse découverte par une famille heureuse de sa nouvelle maison à celle d'un atelier clandestin où sont maltraités des enfants, ailleurs... tout près.

Votre histoire à vous les filles, Florence Vielcanet, Ed. La Martinière 2002

Un livre pour prendre conscience de ses droits..., dans un combat millénaire !

L'équipe de YAG vous souhaite
une bonne année 2008